

Paris,
le vendredi 24 mai 2019

Émetteur : Karine Ledru, Consultante/formatrice – Institut 4.10 - Email : kledru@institutquatredix.fr,
Eléonora Russo, Chef de projet formation – UcanSS - Email : formation@ucanSS.fr

Objet : OFFRE RH INTERBRANCHE : Offre de formation Juridique en droit du travail et droit conventionnel

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Afin d'accompagner au mieux vos collaborateurs, l'UcanSS, en partenariat avec l'Institut 4.10, poursuit le déploiement de l'offre de formation juridique en droit du travail et en droit conventionnel.

Cette offre de formation modulaire vise à :

- renforcer les compétences juridiques des personnels de la fonction RH en charge des activités de gestion des ressources humaines
- favoriser, auprès de ces mêmes personnels, le développement d'une autonomie dans le décryptage et l'application des dispositions légales, conventionnelles et jurisprudentielles en matière de droit du travail.

I - PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Cette offre de formation est composée de 8 modules thématiques dont le contenu est détaillé dans l' annexe.

II - COÛT DE LA FORMATION

Pour les modules de ce dispositif, le coût pédagogique est fixé de la façon suivante :

- 223 € pour chacun des modules d'une durée de 1 jour
- 447 € pour le module d'une durée de 2 jours

Ce coût ne comprend pas l'ensemble des frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration des stagiaires.



2019 : Modalités de prise en charge

Afin de vous assurer que tout ou partie de cette offre de formation bénéficie d'une prise en charge, nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2019 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTERNANCE) [en cliquant ICI](#)

Les formations éligibles sur la liste PLAN seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

En revanche, pour tous les autres dispositifs (notamment contrat de professionnalisation et Pro A), il convient d'adresser de façon préalable une demande de prise en charge à Uniformation via votre espace adhérent.

III - CALENDRIER ET INSCRIPTION

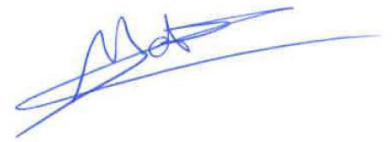
Calendrier des sessions inter - 2ème semestre 2019

	2ème semestre 2019	
	Date	Lieu
Initiation à la Convention collective 2 jours	5 et 6 septembre 14 et 15 novembre 5 et 6 décembre	Paris Marseille Paris
État de santé du salarié 1 jour	26 septembre 6 novembre	Paris Lyon
Congés annuels 1 jour	8 octobre	Bordeaux
Recrutement et Contrat de travail 1 jour	7 novembre	Lyon
Droit disciplinaire 1 jour	14 octobre	Bordeaux
Classification et rémunération 1 jour	25 septembre	Paris
Durée du travail 1 jour	27 septembre	Paris
Droit syndical 1 jour	8 novembre	Lyon

Vos demandes d'inscription sont à réaliser directement [via le site de l'Institut 4.10](#), en passant commande.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en première page.

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'assurance de ma considération distinguée.



Anaïs Delsaut

Sous-Directrice de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe(s) :

- Annexe : Offre RH - Modules juridiques en droit du travail et droit conventionnel

